



La charte Vilaine Amont

Depuis 1996, le syndicat d'eau puis le syndicat intercommunal de bassin versant, en partenariat étroit avec Vitré Communauté, s'est investi dans un programme de reconquête de qualité de l'eau sur le bassin de la Vilaine amont.

Grâce à l'implication des acteurs locaux, en particulier des associations locales qui siègent à la commission polyvalente, le travail a porté ses fruits. Des actions ont visé tous les publics : agriculteurs, collectivités, scolaires et particuliers.

Pour les particuliers cependant, force a été de constater que l'impact de la sensibilisation est difficile à évaluer. Depuis plusieurs années, l'idée d'un partenariat avec les distributeurs est envisagée – une première enquête a même été réalisée en 2004 – et les partenaires locaux ont suivi avec intérêt la mise en place de la charte du bassin rennais.

Aujourd'hui, grâce à l'appui technique proposé par la Région Bretagne, le syndicat de bassin versant de la Vilaine amont, Vitré Communauté et les associations locales ont souhaité figurer parmi les premiers signataires à étendre la charte sur leur territoire dès 2008.

Partenaires institutionnels et associatifs signataires

- ☞ Syndicat intercommunal du bassin versant de la Vilaine Amont
- ☞ Communauté d'agglomération de Vitré communauté
- ☞ Smictom Sud Est 35
- ☞ association La Gaule vitrénne
- ☞ association Mieux vivre à Torcé
- ☞ association Vitré Tuvalu
- ☞ association Vivre à Argentré
- ☞ association Carcraon environnement
- ☞ association des Jardins familiaux de Vitré



Contacts :

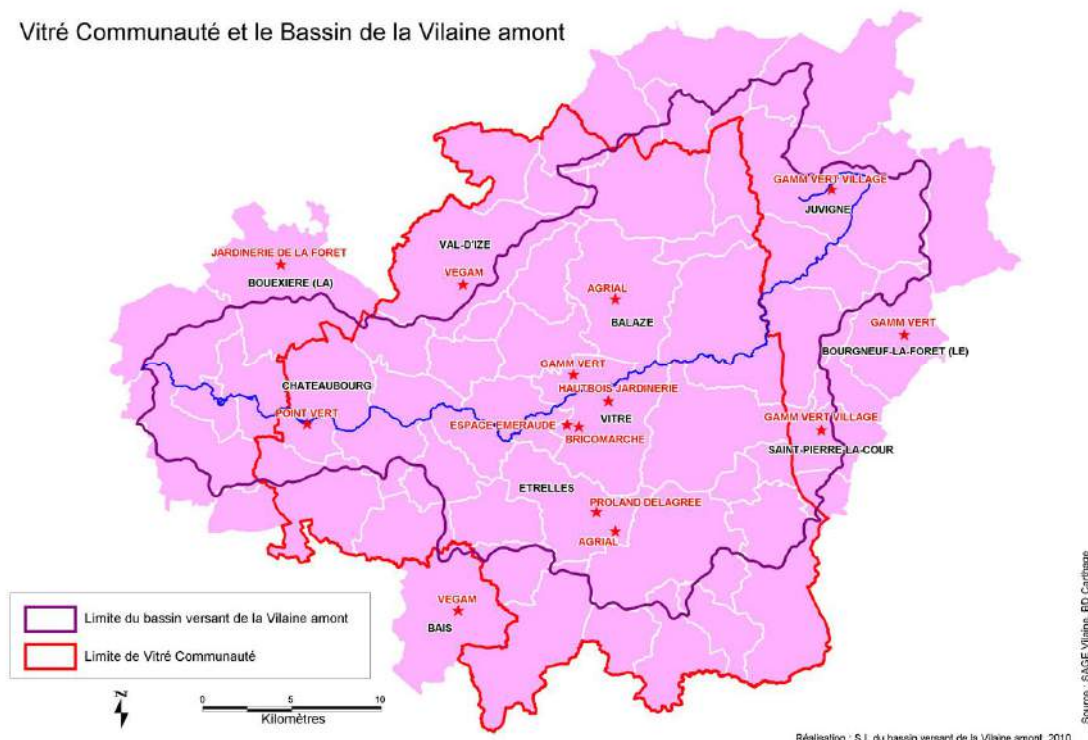
- ☞ **Virginie Tondeur** - Syndicat intercommunal du bv de Vilaine Amont - 02 99 74 35 20 - vtondeur.vilaine.amont@aceli.com
- ☞ **Brigitte Sejourne** - Vitré communauté - 02 99 74 70 20 - b.sejourne@vitrecommunaute.org
- ☞ **Jennifer Tavvry-Lohues** – Smictom Sud Est 35 - 02 99 74 32 78- j.tavvry-lohues@smictom-sudest35.fr

Territoire

Le territoire visé par la charte regroupe les **54 communes de l'agglomération vitréenne** et du **Bassin versant de la Vilaine Amont** sur une superficie de 1 160 km² répartie sur les départements de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne. En 2014, le Smictom Sud Est a rejoint la charte permettant un plus large périmètre d'action.

Le bassin versant est une ressource importante pour l'alimentation en eau potable du Pays de Vitré. On y dénombre à cet usage 10 prises d'eau, dont 3 captages en eaux superficielles alimentant à eux seuls 13 350 habitants pour une production annuelle d'environ 7 millions de m³ (données 2003). Les résultats d'analyses montrent que les pesticides constituent une source de pollution récurrente sur le territoire, en particulier le glyphosate et l'AMPA.

Vitré Communauté et le Bassin de la Vilaine amont



Sur ce territoire, **16 jardineries** signent la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » :

Agrial	Balazé
Agrial	Etelles
Brico Pro Delagrée	Etelles
Bricomarché	Vitré
Espace Emeraude	Vitré
Gamm Vert	La Guerche-de-Bretagne
Gamm Vert	Le Bourgneuf-la-Forêt
Gamm Vert	Vitré
Gamm Vert Village	Juvigné
Gamm Vert Village	Saint-Pierre-la-Cour
Jardinierie de la Forêt	La Bouexière
La Maison Point Vert	La Guerche-de-Bretagne
La Maison Point Vert	Vitré
Point Vert	Châteaubourg
Vegam	Bais
Vegam	Val-d'Izé